

L'ALLOCATION DE FONDS

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): J'ai une question supplémentaire, madame le Président. Puisque le sous-ministre affirme que des fonds avaient été alloués pour ce projet à l'étape de la planification du Programme énergétique national—et je répète «pour ce projet»—et puisque le Programme, rendu public le 28 octobre, prévoyait effectivement des fonds à cette fin, pourquoi n'importe quel Canadien qui a un peu de jugeotte ne croirait-il pas qu'un consortium formé le lendemain, le 29 octobre, connaissait bel et bien à l'avance la teneur du budget?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député monte en épingle le fait que la Chambre a été induite en erreur et elle semble avoir des accusations en réserve. J'ai concédé ce matin que les renseignements donnés initialement à la Chambre—et je l'ai admis hier—étaient erronés. Si le député tient à dire que la Chambre a été induite en erreur, il le peut. Il devrait en revanche ajouter qu'on a transmis à la Chambre les renseignements nécessaires pour s'assurer que cette erreur soit rectifiée, comme je l'ai fait.

LA FORMATION DU CONSORTIUM EN OCTOBRE 1980

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, le premier ministre a soulevé la question des passe-droits. Le 28 octobre, à 8 heures du soir, le ministre des Finances a annoncé ici même, comme en témoignent la page 92 du Programme énergétique national et la page 9 de son exposé, que le gouvernement consacrerait certaines sommes à l'utilisation du charbon du Cap-Breton, entre autres pour la production de combustibles liquides.

Le lendemain, le consortium de l'ancien ministre, dont faisait partie la société Petro-Canada, était formé.

Le premier ministre voudrait-il faire croire à la Chambre que ce consortium ignorait tout des dispositions du budget? Y a-t-il eu des fuites, oui ou non?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député nous a parlé du 20 octobre, mais il n'a pas dit de quelle année. Je suppose qu'il veut parler de 1980.

M. Hawkes: En effet.

M. Trudeau: S'il se plaint maintenant de fuites au sujet du budget qui auraient eu lieu en 1980, je tiens à lui dire tout de suite que je n'en ai aucune souvenance. Il faut cependant être de vrais cornichons pour ne s'apercevoir que trois ans après qu'il y a eu des fuites.

L'ANNONCE FAITE DANS L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE D'OCTOBRE 1980

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, le premier ministre n'est pas sans savoir que sept des neuf membres du conseil d'administration de Petro-Canada, en octobre 1980, avaient été nommés par M. Gillespie. Parmi eux, on retrouvait MM. Mickey Cohen et Ian Stewart.

Je demande donc de nouveau au premier ministre à qui il veut faire croire qu'un consortium peut, le 29 octobre 1980,

Questions orales

conclure un accord lui permettant de profiter d'un fonds de un million de dollars dont le ministre des Finances n'a annoncé la création à la Chambre que la veille, après 8 heures du soir? Ne peut-on pas parler de passe-droits dans ce cas-là?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, ces prétendus passe-droits n'ont frappé ni député de l'opposition, ni journaliste, ni qui que ce soit d'autre, pendant plusieurs années. Il y a probablement une bonne explication à cela; ce ne peut certes pas être seulement la bêtise de nos vis-à-vis. Ce doit être que, dans une certaine mesure, les fonds étaient offerts en vertu d'un programme préétabli. En fait, nous savons que ce programme remonte à 1977. Le fonds existait donc depuis lors. J'ignore comment on peut prétendre qu'il y a eu une fuite alors que le projet a été débattu ou annoncé trois ans, des années après la création de ce fonds.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

LE MONTANT DES BUDGETS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DU QUÉBEC DESTINÉS À LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Jean-Guy Dubois (Lotbinière): Madame le Président, j'aimerais changer un peu de sujet et parler de création d'emplois. Cela sera peut-être plus intéressant pour les Canadiens, et principalement pour les étudiants. Ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et elle a trait au programme de création d'emplois pour les étudiants, Jeunesse-Canada au travail. Premièrement, le ministre peut-il dire à la Chambre aujourd'hui quel est le montant du budget consacré cette année pour la création d'emplois destinés aux étudiants et, deuxièmement, quel sera le montant de celui de la province de Québec?

De plus, nous avons entendu dire que le 4 mars était la date finale. Le ministre peut-il dire s'il y aura une extension du délai au sujet de la présentation des projets Jeunesse-Canada au travail?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je suis heureux de signaler que le ministre des Finances, qui est un homme très intéressé au bien-être de la jeunesse au Canada, a annoncé qu'il consacra 170 millions de dollars au programme Été-Canada.

[Traduction]

Je veux simplement ajouter que cette affectation massive de fonds pour les étudiants va nous permettre d'embaucher plus de 70,000 jeunes Canadiens dont 10,000 iront faire des stages spéciaux au sein de l'administration fédérale, dans le secteur privé et dans les organismes à but non lucratif, 13,000 autres iront suivre des stages au ministère de la Défense nationale et dans la Gendarmerie royale et 41,000 iront travailler à des projets dirigés par des groupements locaux.